



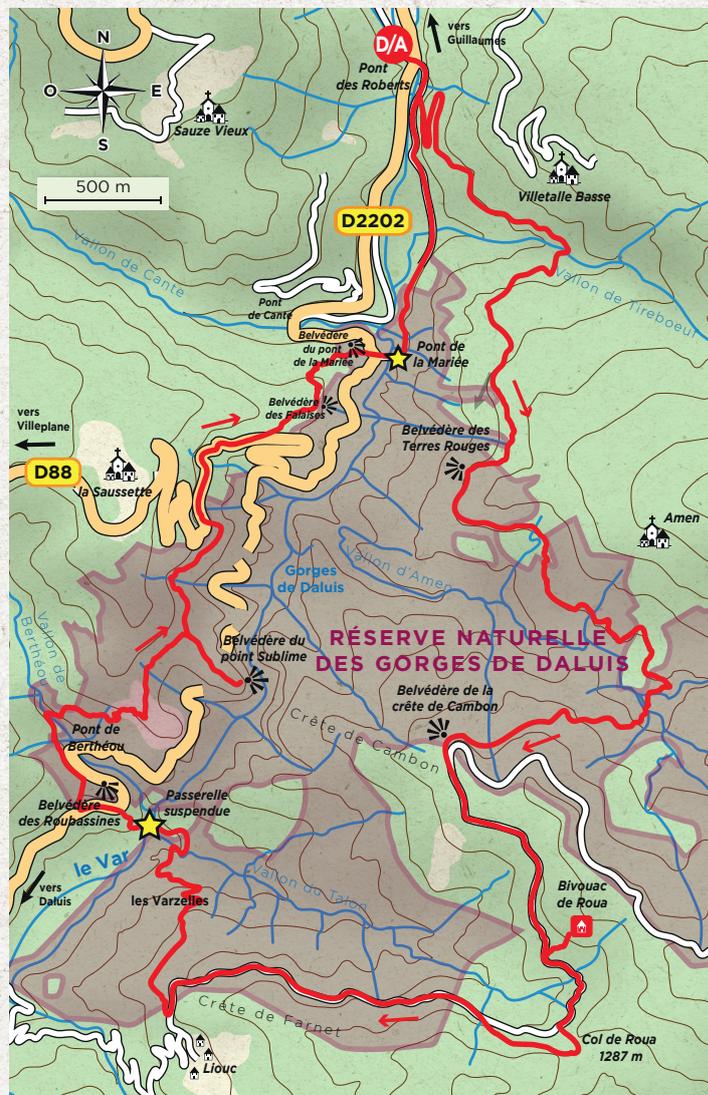
3

BALCONS DES GORGES DE DALUIS



Au départ de Guillaumes, pont des Roberts (767 m)

Véritable mosaïque de couleurs, le circuit des balcons des Gorges que vous vous apprêtez à découvrir est un tableau aux multiples teintes ; le rougé lie de vin de la pélite (roche locale), le bleu des minéraux qu'elle recèle, le jaune, vert et blanc des nombreux végétaux, et le noir des galeries de mines ... Cet itinéraire offre sur tout son parcours, le spectacle saisissant des gorges de Daluis aux parois verticales de pélites rouges remontant à la fin de l'ère primaire (permien). En point d'orgue, le passage sur plusieurs belvédères dont la plupart ont été aménagés en 2021, excepté le plus ancien, celui du point Sublime qui date de 1989. Edifié au cœur du canyon il offre une vue exceptionnelle quelque 300 m en contrebas, sur les eaux du Var. Une grande partie de la randonnée se déroule dans la Réserve Naturelle Régionale des gorges de Daluis (RNR), créée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, co-gérée par la Communauté de Communes Alpes d'Azur et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce classement a pour but la préservation du patrimoine géologique et minéralogique et le maintien de la biodiversité. Bon nombre de sentiers sur lesquels vous allez cheminer ont été restaurés au cours des trois dernières années par le Département des Alpes-Maritimes ; témoins des activités de nos anciens (exploitation de minerais, travaux agricoles, transhumance, liaisons entre les hameaux isolés) ils font partie du patrimoine de la RNR. Aujourd'hui, l'usage de ces viabilités et l'aménagement d'une aire de bivouac sous le col de Roua, permettent aux randonneurs de visiter sur deux jours, les plus beaux sites des gorges de Daluis.



Caractéristiques de la randonnée

J1

Dénivelée :
+ 850 m / - 300 m
Durée : 4 heures
Distance : 10,5 km
Difficulté : Moyenne

J2

Dénivelée :
+ 660 m / - 1200 m
Durée : 5 h 30
Distance : 13,5 km
Difficulté : Moyenne
Période conseillée : Avril à Novembre

Réglementation :
Réserve Naturelle Régionale
des Gorges de Daluis

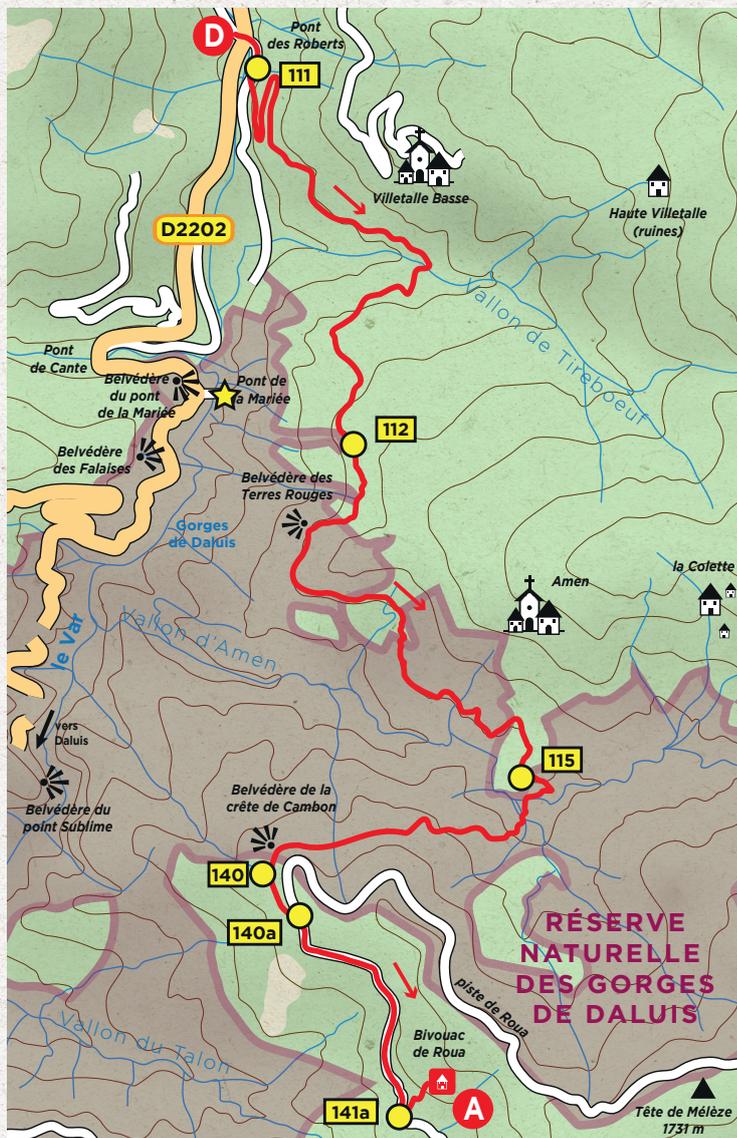


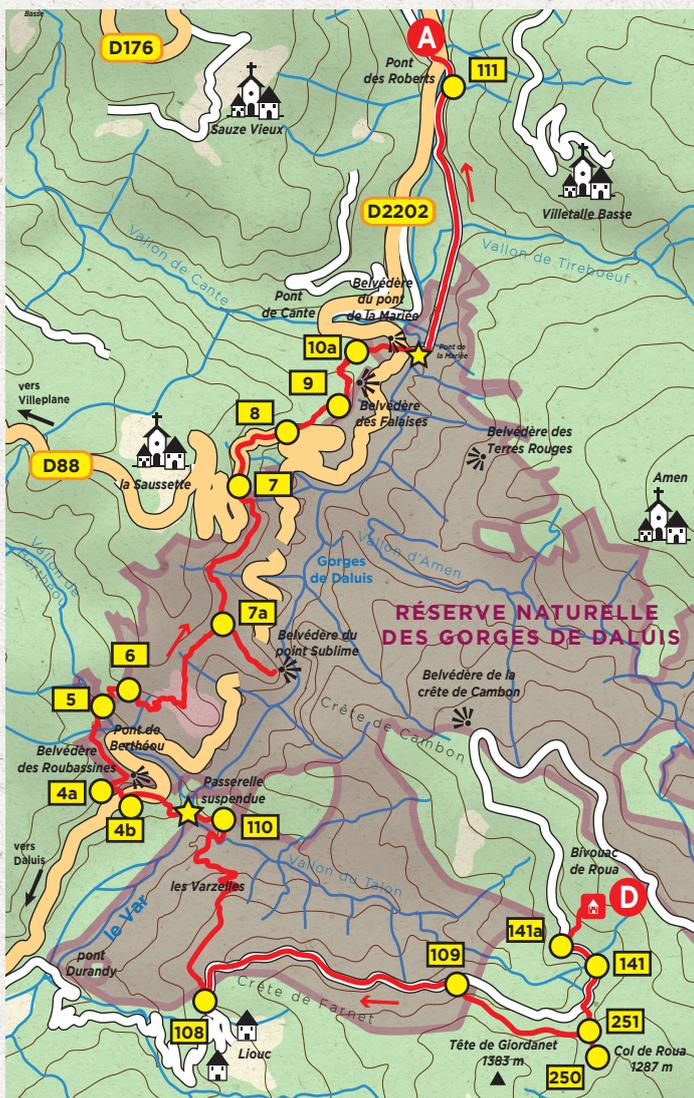


Itinéraire

J1

Du pont des Roberts (767 m - balise 111), remonter vers le sud l'antique voie muletière datant des Romains qui fut très longtemps la principale voie de communication désenclavant Guillaumes et le Val d'Entraunes pour rejoindre Puget-Théniers via le col de Roua. A l'intersection du sentier d'Amen (b.112), rester sur la voie romaine pour atteindre le belvédère des Terres Rouges (1 140 m) situé quelques mètres après le panneau de la RNR des gorges de Daluis, qui marque la porte d'entrée dans les pélistes. Continuer à flanc sur l'admirable sentier en corniche à travers un paysage aride qui domine les gorges et le canyon jusqu'à l'entrée de la clue d'Amen (b.115). Descendre vers la passerelle et remonter sur le versant opposé par de larges lacets qui épousent agréablement les faiblesses du versant dénudé. Poursuivre par une traversée de niveau dans le sous-bois pour sortir à nouveau sur une croupe dégarnie qui précède l'arrivée au belvédère de la crête de Cambon. Continuer de niveau (b.140) pour trouver peu après la piste du col de Roua (b.140a) qu'il faut suivre en direction du sud jusqu'à la balise 141a. A l'intersection prendre à gauche le nouveau sentier qui rejoint le campement de Roua, lieu de bivouac aménagé et gardé (source en contrebas).





J2

Redescendre sur la piste de Roua et prendre à gauche en direction du col homonyme jusqu'à trouver la balise 141. Bifurquer à gauche pour se diriger plein sud en direction du col de Roua (b.251) ; un rapide crochet au col (b.250) permet de découvrir la vue sur le bassin de la Roudoule. Revenir sur ses pas (b.251) et poursuivre à gauche en traversée au-dessus de la piste jusqu'à la récupérer plus bas (b.109) pour rejoindre, peu avant le hameau du Liouc, le départ du sentier des Varzelles (b.108). Descendre sur la droite dans un sous-bois de pins puis de noisetiers jusqu'à sortir sur une croupe dégarnie. La suivre un moment avant de prendre à droite l'ancien sentier qui utilise astucieusement les faiblesses de la roche pour franchir le vallon du Talon. Remonter en face la rive droite (b.110) et prendre à gauche pour rejoindre la rive gauche du Var et sa nouvelle passerelle suspendue de plus de 60 mètres de long qui traverse le fleuve. La franchir et remonter par le sentier restauré récemment, le versant ensoleillé pour venir longer la route départementale et sortir en sécurité peu avant l'aire de Roua (b.4b). Traverser avec prudence la route et prendre le chemin en face (b.4b) qui permet de retrouver un peu plus haut, le sentier valléen (b.4a). Prendre à droite le tracé qui remonte agréablement en balcon au-dessus de la route ; un panneau marque à ce lieu, l'entrée dans la RNR et quelques mètres plus haut, le belvédère des Roubassines apporte aux randonneurs quelques éléments d'informations

sur le fleuve Var. Continuer et profiter de la vue sur le pont de Berthéou jusqu'à franchir par la passerelle le vallon homonyme et rattraper en face (b.5) le sentier valléen juste en amont du pont routier de Berthéou. Partir à gauche et à l'intersection suivante (b.6), bifurquer à droite pour s'engager dans un travers dénudé ou boisé selon les zones et remonter parmi les dalles rouges datant du Permien vers le point de vue du point Sublime (b.7a). Après avoir effectué un aller-retour à cet extraordinaire belvédère sur les gorges de Daluis, continuer à flanc jusqu'à la balise 7, pour ensuite descendre 300 m sur la route de Villeplane (b.8). Prendre à gauche le tracé qui remonte à la balise 9 et suivre (nord) le sentier de droite qui descend en direction du pont de Cante en passant en bordure du belvédère des Falaises où la vue sur le pont de la Mariée est impressionnante. A la balise 10a, bifurquer à droite pour traverser le versant boisé et sortir sur une croupe; le sentier bordé de pierres fichées permet de gagner le belvédère du pont de la Mariée, ultime aménagement de ce type sur le parcours dominant le pont homonyme. Revenir en arrière en suivant le garde-corps à main gauche qui amène au vertigineux escalier métallique qui plonge en contrebas à flanc de falaise. Descendre avec prudence les 200 marches pour rejoindre les abords de l'ouvrage qui enjambe le Var. Le franchir et suivre enfin vers le nord-ouest l'ancienne voie de tramway pour retrouver le pont des Roberts (b.111).



INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.